

Fiche outil 6 : Réguler les plans d'actions Actualiser le projet d'école

(juin – septembre années N, N+1 pour un projet sur 3 ans)

Pourquoi ?

Les bilans intermédiaires, réalisés au terme de chaque année de mise en œuvre du projet d'école doivent :

- relever les résultats pour les différents éléments de suivi mis en place (évaluations internes, compétences du livret scolaire, ...)
- permettre la régulation des actions, des moyens mis en œuvre, ...
- permettre des réajustements concertés : planification (échancier), compétences du livret scolaire, ...
- recentrer sur la politique d'école (objectifs prioritaires) initialement choisie, le cas échéant ;
- mettre en cohérence les autres projets afférents au projet d'école : dispositif APC, PEAC, programmes d'actions école-collège, ...
- permettre d'informer le conseil d'école de l'évolution du projet et de ses effets sur la vie de l'école.

Ces bilans ont une valeur formatrice pour l'équipe enseignante qui interroge l'efficacité des actions engagées au regard de l'évolution des apprentissages des élèves.

Comment ?

En équipe pédagogique réunie :

- suivre l'évolution des indicateurs retenus et relever leurs valeurs intermédiaires ;
- mettre en relation l'évolution des indicateurs du plan d'actions avec les évaluations des actions conduites (amélioration des apprentissages des élèves; efficacies des pratiques d'enseignement) ;
- conduire une analyse quantitative et qualitative ;
- actualiser l'échancier du projet d'école.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Les conseils de cycle ou conseil des maîtres.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- recueillir les résultats pour les différents éléments de suivi mis en place (évaluations, taux de maîtrise des compétences du livret scolaire liées au projet d'école, ...)
- réguler les plans d'actions :
 - suivre l'évolution du ou des indicateurs associés à l'objectif retenu : relever les valeurs des indicateurs pré-renseignés dans TBE, calculer les valeurs intermédiaires des indicateurs spécifiques à l'école,
 - faire le point sur les actions engagées du point de vue de leur efficacité, de la durée, des modalités d'évaluation ;
- actualiser l'échancier sur les documents « plans d'actions »
- actualiser les indicateurs et la fiche synthèse dans TBE-projet d'école ;
- avertir l'IEN, par l'intermédiaire de TBE-projet d'école de l'actualisation de la fiche synthèse du projet d'école – (dans TBE - validation de la fin de saisie du projet d'école par le directeur)

Supports à renseigner :

- Hors TBE – Les [Plans d'actions à actualiser en équipe](#) pour chaque objectif (Les documents sont à conserver dans l'école)
 - Dans TBE – Fiche de synthèse. (La fiche renseignée est imprimable à partir du menu PDF dans TBE)
- Consulter la fiche « documentation d'aide » dans TBE : 5^{ème} étape : **actualisation du projet d'école**

Déroulement possible de l'animation après rédaction

- Rassembler tous les supports que l'équipe enseignante s'était engagée à mettre en œuvre pour le suivi des actions : projets pédagogiques, livrets scolaires avec items liés au projet d'école, données chiffrées recueillies, enquêtes à analyser, divers projets afférents au projet d'école (APC, PEAC, programmes d'actions école-collège, PEDT, etc ...)
- Reprendre et compléter le plan d'actions pour chaque objectif :
 - réviser la durée de chaque action (à poursuivre, action terminée, nouvelle action),
 - actualiser les modalités de mise en œuvre,
 - définir les nouvelles actions (objectifs d'enseignement, stratégies d'accompagnement, modalités de mise en œuvre et d'évaluation),
- Envisager les ajustements éventuels à apporter aux projets afférents au projet d'école ; les préciser lors d'une autre réunion.

Conseils

- La fiche « bilan intermédiaire du projet d'école » peut servir de support de réflexion et de formalisation pour la régulation des plans d'actions. Ce document de travail, conservé à l'école, facilitera la rédaction du bilan final du projet d'école.
- La « fiche synthèse du projet d'école » actualisée sera présentée au conseil d'école.

Repères et documents

■ Documents

- [Fiche « Bilan intermédiaire du projet d'école »](#)

PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

.....L'objectif prioritaire vise à répondre aux fragilités et difficultés repérées chez les élèves et dans l'école.

Il permet d'orienter et de mettre en cohérence les actions et stratégies d'accompagnement. (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) : <i>données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école</i>	Indicateur(s) :
Valeur de départ : <i>se référer au tableau des indicateurs</i>	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires : <i>évolution de l'indicateur au cours du projet d'école</i>	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 : <i>valeurs significatives ou caractéristiques au regard des données de référence (départementale, circonscription, école, ...) et du contexte scolaire</i>	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) pro- jet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
Objectifs d'enseignement <i>L'objectif prioritaire est décliné en objectifs d'enseignement déterminé par l'équipe pédagogique au regard des programmes et du socle.</i> Stratégies d'accompagnement <i>L'objectif prioritaire est décliné en stratégies d'accompagnement : pratiques communes ou progressives de l'équipe pédagogique permettant de garantir la cohérence des parcours scolaires des élèves (organisations pédagogiques spécifiques, partenariat, programmations et progressions, outils communs, modalité de travail en équipe de cycle, liaison inter cycles, formations,..).</i>	<i>Compétences élèves à développer pour atteindre l'objectif visé</i> <i>Compétences reportées dans les livrets scolaires, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</i>	<i>Choix d'actions pertinentes en regard de l'objectif visé, des indicateurs retenus et des compétences élèves.</i> <i>Détailler :</i> <i>- intitulé de l'action, domaine, classes ou cycles concernés, période retenue</i> <i>- modalités de mise en œuvre</i> <i>- moyens nécessaires : outils, travail en équipe, projet supports (acmisa, ...), formation souhaitée</i>	<i>Indiquer l'axe ou les axes au(x)quel(s) l'action se réfère</i> <i>Les 3 axes ne doivent pas nécessairement être repris pour chaque action</i>						Evaluation quantitative : <i>- des compétences élèves (résultats obtenus aux évaluations, validation des compétences dans les livrets scolaires, le socle commun)</i> <i>-des indicateurs (évolution de l'indicateur en référence à la valeur de départ et la valeur cible que s'est fixée l'école).</i> Evaluation qualitative : <i>- observations, effets constatés, participation, investissement, intérêt, ...</i>
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									<i>Préciser les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.</i>



PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

..... (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) :	Indicateur(s) :
Valeur de départ :	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires :	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 :	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									

(*)
 Axe 1 : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Document d'aide interne aux équipes pour réaliser le bilan intermédiaire du projet d'école



BILAN INTERMEDIAIRE PROJET D'ECOLE PROJET DE RESEAU Année

Nom de l'école:

Nombre de classes :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire | <input type="checkbox"/> Ecole primaire |
| <input type="checkbox"/> Réseau d'école | <input type="checkbox"/> REP | <input type="checkbox"/> REP+ <input type="checkbox"/> RPI |

Autres écoles constituant le réseau ou le regroupement :

Nom de l'école :

OBJECTIFS PRIORITAIRES RETENUS		ACTIONS MENEES	EFFETS SUR LA REUSSITE DES ELEVES	LEVIERS EFFICIENTS ET PERSPECTIVES pour le prochain projet d'école
N°1				
N°2				
N°3				